

CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC

AVIS DE COURSE

XXème SNIPE CUP

30, 31 octobre et 1 novembre 2010, LAC DE CAZAUX, FRANCE

I - AUTORITE ORGANISATRICE

Le CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC, affilié à la Fédération Française de Voile, et l'ASSOCIATION FRANCAISE DES SNIPE organisent les 30, 31 octobre et 1 Novembre 2010 la 20^{ème} Snipe Cup sur le Lac de Cazaux, France.

II - REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par les Règles de Course à la Voile 2009-2012, les Règles de la Classe Snipe, l'Avis de Course et les Instructions de Course.

III - ELIGIBILITE

Les propriétaires doivent être membres de leur Association Nationale de Classe, et d'un Club de voile affilié.

IV - INSCRIPTION

L'inscription est obligatoire, et aura lieu au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac, le samedi 30 octobre, de 09 heures locales à 13 heures locales.

Inscription : 30 €. Ce montant inclut la participation au repas coureurs du dimanche soir pour l'équipage.

V - RESPONSABILITE

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de toute perte, accident ou blessure.

VI - ASSURANCE

Les propriétaires des bateaux (y compris les concurrents) doivent être assurés contre les pertes, accidents, blessures aux personnes, bateaux et équipements en tout moment, pour un montant d'au moins 800 000 € depuis la confirmation de leur inscription jusqu'à leur départ de Cazaux.

VII - PUBLICITE

Application de l'article 20 du Règlement de l'ISAF. L'article 20.3 est supprimé : pas de publicité personnelle.

VIII - SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de points a minima, RCV A4.1, s'appliquera.

IX - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course seront disponibles au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac le samedi 30 octobre.

X - JAUGE

Les certificats de jauge valides (photocopies acceptées) doivent être présentés lors de l'inscription.

XI - PARCOURS

Les parcours seront de type triangle ou "bananes". Une course pourra être retirée pour le classement de chaque bateau si quatre courses validées sont courues.

Trois courses valides sont nécessaires pour valider l'épreuve.

XII - PENALITE DE REMPLACEMENT

La RCV 44.2, rotation de 720°, s'appliquera.

XIII - PROGRAMME

Samedi 30 octobre :	de 09h à 13h : Accueil, inscriptions
	14h : Une ou plusieurs courses.
Dimanche 31 octobre :	11h : Une ou plusieurs courses.
	19h : Repas coureurs.
Lundi 1 ^{er} novembre	11h : Une ou plusieurs courses.
	13h : Dernier signal d'avertissement possible
	16h : Remise des prix.

Ce programme peut être sujet à de mineures modifications.

XIV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Hébergement :	Office du Tourisme	Tél 0556 546 314
	Hôtel Le Radar	Tél 0556 229 062
	Hôtel du Périgord	Tél 0556 229 059
Renseignements, préinscriptions :	Yves Léglise :	Tél 0680 348 766
		Email : yves.leglise@free.fr

